

Wiotte-Franz, Claudia (2001) : *Hermeneus und Interpres, zum Dolmetscherwesen in der Antike*, Saarbrücker Studien zur Archäologie und alte Geschichte, Band 16, Saarbrücken, Saarbrücker Druckerei und Verlag, X-313 p.

André Clas

Volume 47, numéro 4, décembre 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/008043ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/008043ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Clas, A. (2002). Compte rendu de [Wiotte-Franz, Claudia (2001) : *Hermeneus und Interpres, zum Dolmetscherwesen in der Antike*, Saarbrücker Studien zur Archäologie und alte Geschichte, Band 16, Saarbrücken, Saarbrücker Druckerei und Verlag, X-313 p.] *Meta*, 47(4), 639–642. <https://doi.org/10.7202/008043ar>

Compte rendu

WIOTTE-FRANZ, Claudia (2001) : *Hermeneus und Interpres, zum Dolmetscherwesen in der Antike*, Saarbrücker Studien zur Archäologie und alte Geschichte, Band 16, Saarbrücken, Saarbrücker Druckerei und Verlag, X-313 p.

Dans cet ouvrage l'auteur entreprend la rédaction d'une prosopographie des interprètes de l'Antiquité, soit du VI^e siècle avant J.-C. jusqu'au VI^e siècle après J.-C. En plus de l'introduction, qui détermine ce qu'il faut entendre par interprète et les divers types d'interprétation, et de la conclusion, l'ouvrage est divisé en six parties et comporte en annexe le « catalogue » des interprètes de l'Antiquité et deux reproductions de photographies de pierres comportant des noms d'interprètes (Atilus Primus, deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C. et de Gaius, première moitié du III^e siècle après J.-C.) ainsi que celle d'un sarcophage (M. Ulpius Celerinus, première moitié du III^e siècle après J.-C.). Le deuxième chapitre examine les dénominations anciennes et l'étymologie des diverses désignations de la fonction d'interprète. Ce sont les mots grecs ἑρμηνεύς ou encore ἑρμηνεύτης qui sont les plus fréquents pour désigner l'interprète. On relève encore les dénominations en relation avec l'interprétation, comme κήρυξ ou des désignations pour des personnes polyglottes (γλώττης) qui ne sont pas nécessairement interprètes. Rappelons que les personnes bilingues ou plurilingues sont extrêmement nombreuses pendant l'Antiquité. À titre d'exemple, on peut mentionner Cléopâtre VII ou Mithridate VI Eupator. On peut retracer le concept ἑρμηνεύς dans la littérature grecque (Pindare) depuis le V^e siècle avant J.-C. Bien sûr, il ne s'agit pas nécessairement de « trucheman », parce que l'étymologie du mot peut également faire apparaître d'autres significations comme « celui qui explique, qui fait comprendre ». Il semble cependant bien que le sens d'interprète et de traducteur de ἑρμηνεύς soit largement répandu puisqu'on le retrouve en ionien, en attique et en dorien comme l'attestent Hérodote, Platon et Xénophon. L'auteur examine également la relation entre le dieu Hermès et ἑρμηνεύς. Hermès assumait les fonctions d'interprète, de messenger et de commerçant. Le troisième chapitre intitulé « Interprètes de l'époque classique (Dolmetscher in Klassischer Zeit) » examine les relations entre la Grèce et l'Égypte du VII^e siècle avant J.-C., reprises après une longue interruption, où les mercenaires grecs, ioniens et cariens jouent un rôle capital et permettent au pharaon Psammétique I (664-610) de libérer son pays de l'occupation assyrienne. Le commerce reprend plus particulièrement avec les commerçants grecs et phéniciens. Hérodote, qui voyage en Égypte, fait appel à un interprète qui lui déchiffre les inscriptions de la pyramide de Chéops. Hérodote raconte que Psammétique aurait confié des enfants égyptiens aux Cariens et aux Ioniens pour l'enseignement du grec et préparé ainsi des interprètes pour les activités militaires, commerciales et diplomatiques. Un satrape perse, qui visite l'Égypte, fait appel à des interprètes araméen-démotique ou araméen-grec pour ses relations avec les habitants du pays. Les interprètes égyptiens-grecs semblent à ce moment avoir perdu leur champ

d'activité et se reconvertissent vers des débouchés touristiques puisque de nombreux Grecs visitent l'Égypte. Les interprètes exercent des fonctions indispensables, notamment dans les audiences accordées par le roi. On peut rappeler, par exemple, les entretiens entre Darius I et Syloson de Samos, ou Artaxerxès I, roi achéménide, et Thémistocle. On voit donc que les interprètes à la cour, tout comme les interprètes militaires, les armées étant formées majoritairement de mercenaires de langues différentes, exercent une fonction capitale pendant toute l'Antiquité. Xénophon évoque le rôle de neuf interprètes entre les Grecs et les Perses, mais ne donne qu'un seul nom d'interprète araméen-grec (Pigres) au service de Cyrus le Jeune et dont le rôle était de transmettre les ordres de ce dernier aux stratèges grecs. Pendant la campagne d'Alexandre le Grand contre le royaume perse, on fait également appel à des interprètes pour franchir la barrière linguistique de l'armée ou encore pour maintenir de bonnes relations avec la population locale et finalement pour conduire des négociations. Le quatrième chapitre « Interprètes de la période hellénistique 'Dolmetscher in hellenistiner Zeit' » s'attache à explorer les conséquences de la conquête du royaume achéménide par Alexandre le Grand et ses successeurs, soit l'hellénisation du territoire. Si Cléopâtre VII, reine d'Égypte, qui, en plus de la langue égyptienne et du démotique, connaissait la langue des Éthiopiens, des Troglodytes, des Hébreux, des Arabes, des Syriens, des Mèdes, des Parthes et Mithridate VI Eupator, qui parlait les 22 langues de ses sujets, pouvaient se passer d'interprètes, il n'en était pas toujours de même pour les autres souverains qui souvent devaient faire appel à des interprètes pour se faire entendre. Si peu d'interprètes sont mentionnés pendant la période hellénistique, c'est sans doute à cause du rôle de plus en plus prépondérant de la langue grecque comme langue de communication, d'administration dans la partie orientale de la Méditerranée. On évoque cependant le rôle des interprètes de l'armée pendant la quatrième guerre syrienne (219-217 avant J.-C.). Les armées d'Antiochos III Mégas de la dynastie des Séleucides et de Ptolémée IV avaient des langues très diverses, car elles étaient formées de mercenaires originaires de plus de 14 pays. Après la conquête (IV^e/III^e siècle avant J.-C.) du territoire italique, les Romains se trouvèrent en contact direct avec les Grecs de l'Italie du Sud et de la Sicile. La connaissance du grec était une obligation pour les couches supérieures romaines et tout Romain cultivé devait pouvoir s'exprimer avec aisance en grec. L'expulsion des philosophes grecs de Rome (173, 161 et 154 avant J.-C.) était un moyen de diminuer non pas la langue grecque, mais l'influence de la philosophie, la façon de vivre et la culture grecques. Les relations entre la Grèce et Rome s'intensifient dès le III^e siècle avant J.-C. et les délégations romaines, qui partent pour la Grèce ou l'Asie Mineure, sont accompagnées d'interprètes (par exemple, Publicius Menander). Les entretiens avec les Grecs devaient se faire obligatoirement en latin, ce qui imposait la présence d'un interprète. L'empereur Tibère exigeait l'utilisation du latin au sénat et devant les tribunaux, fait confirmé par Cicéron. Porcius Cato, accompagnant le consul Acilius Glabrio lors de la campagne contre Antioche en 191 avant J.-C., tout en sachant le grec, s'adresse cependant en latin aux Athéniens pour louer leur bravoure et la beauté de la ville en utilisant les services d'un interprète dont le nom est resté anonyme. Les textes ne mentionnent pas obligatoirement le nom de l'interprète et il n'est donc pas inusité de ne pas le connaître. Cela n'a rien d'étonnant : comme on le sait, il en est encore souvent de même de nos jours. Il n'est donc pas étonnant que l'auteur relève la présence de nombreux interprètes anonymes dans les divers textes analysés. Carthage

avait été fortement hellénisé dès le V^e siècle, mais à cause d'une trahison, le sénat interdit le grec et imposa la présence d'interprètes dans les négociations diplomatiques. C'est ainsi que l'esclave Satricus, fait prisonnier pendant la première guerre punique, fut utilisé comme interprète par les Carthaginois lors de la campagne d'Italie. La mesure n'a cependant pas toujours donné le succès voulu, et Hannibal lui-même, qui savait le grec et avait une connaissance du latin, se fit accompagner dans sa campagne militaire par deux historiens grecs. Cependant les négociations entre Hannibal et Scipion, qui savait également le grec, lors de la deuxième guerre punique, se déroulèrent en la présence d'interprètes. Il faut rappeler qu'en dehors des langues des puissances politiques, soit le grec, le latin et le punique, le bassin méditerranéen de l'Ouest comptait une multiplicité de langues à cause de la diversité des peuplades en Espagne, en Gaule et en Afrique du Nord. Au troisième siècle avant J.-C., les mercenaires de Carthage qui participèrent aux guerres puniques étaient libyens, ibères, celtes, baléares, gaulois, maures, italiens (Bruttiens), numides, macédoniens, afres, ligures et grecs. Pendant les campagnes militaires en Gaule, Jules César et ses généraux employaient également des interprètes (par exemple : Pompéius, Valerius Procillus, Valerius Troucillus). Le cinquième chapitre recense les interprètes de la période des empereurs « Dolmetscher in der Römischen Kaiserzeit », soit du I^{er} au IV^e siècle après J.-C. C'est la période de la *Pax Romana* de l'empire romain et les *lingua franca* sont, à l'ouest le latin, à l'est le grec, même si le latin est la langue administrative partout. En Gaule et en Espagne, la population apprend rapidement la langue latine. On mentionne à nouveau à Rome la présence d'interprètes diplomatiques pendant le règne de Caracalla, notamment en latin-scythe et latin-celte. Cependant, pour garder le secret des négociations, Caracalla les fit assassiner. Les interprètes furent plus nombreux dans les provinces de l'Ouest, et particulièrement lors de la campagne militaire en Palestine. En Égypte où l'on utilisait trois langues, le latin comme langue administrative, le grec comme langue commerciale et le démotique comme langue courante, il est fort probable qu'on employait de nombreux interprètes pour la communication entre les Romains et les indigènes, comme l'attestent de nombreux documents. Dans les provinces du nord, on emploie également de nombreux interprètes en fonction des disponibilités, par exemple, avec les Germains, les Sarmates et les Daces. Le sixième chapitre traite des « interprètes de l'Antiquité tardive (Dolmetscher in der Spätantike), soit de la période du V^e et VI^e siècles après J.-C. Dans les régions de l'Ouest, on considérait les interprètes comme des *interpretes omnium gentium* et dans celles de l'Est comme des *interpretes diversarium gentium*. Ils œuvraient à partir d'un bureau du *magister officiorum* et provenaient de la *scola agentum in rebus*. Ces *agentes in rebus* étaient en sorte des agents spéciaux dont les tâches pouvaient également comprendre la recherche d'informations, des activités d'espionnage ou des tâches policières, lors des missions. Les interprètes du service diplomatique accompagnaient les légations, en fait, ils relevaient du personnel des légations. Par exemple, Vigilas, interprète du latin, du grec et de la langue des Huns était employé à la cour du roi Théodose II (401-450), empereur d'Orient à Constantinople. Il accompagna deux légations romaines de l'Ouest auprès du roi des Huns, Attila, pour négocier un traité de paix. Les négociations de paix entre Euric (?420-480), le roi des Wisigoths et l'évêque de Tricinium, en 475 après J.-C. se déroulèrent avec l'aide d'un interprète, resté anonyme. Le septième chapitre détaille les divers champs d'activité des interprètes « Der Dolmetscher und seine Arbeitsfelder ». C'est ainsi qu'il y avait des interprètes

dans le service diplomatique, au service de l'armée, au service de l'administration, dans les activités commerciales et même au service des domaines religieux (Conciles, Synodes, Monastères) et philosophiques et touristiques. Par exemple, saint Antoine, qui ne savait que le copte et vivait retiré en Égypte, a fait appel aux moines Isaak et Kronios et à deux personnes anonymes comme interprètes pour recevoir ses nombreux visiteurs. Le huitième chapitre trace le cadre professionnel de l'interprète « Das Berufsbild der antiken Dolmetscher ». L'auteur évalue les connaissances des interprètes, leurs prestations, l'exercice du métier, leur formation, leur origine sociale et leur statut social. La conclusion montre toute l'importance du métier d'interprète.

L'auteur a accompli un véritable travail de détective pour retracer les interprètes de cette période en dépouillant les textes anciens du VI^e siècle avant J.-C. au VI^e siècle après J.-C. Elle a fait une tâche gigantesque et très érudite, non seulement en situant les époques historiques, mais également pour tracer les 287 « portraits » de sa prosopographie qui recense exactement 174 interprètes dont les noms sont connus et 113 interprètes anonymes dont on sait beaucoup de choses, mais malheureusement pas leur nom. On a ainsi une vue profonde et complète de ce monde antique de l'interprétation, le tout soigneusement détaillé et accompagné du cadre historique. En plus de donner un tableau des plus coruscants de la noblesse de la profession, c'est aussi une excellente façon de faire revivre l'histoire et de la présenter sous un aspect nouveau et humaniste. On ne peut que trop recommander la lecture de l'ouvrage à tous les interprètes d'abord, mais également aux étudiants en interprétation, aux traducteurs et bien sûr aux historiens et aux lecteurs curieux. Il serait d'ailleurs à souhaiter que l'AIC puisse accorder un prix à l'auteur pour avoir tracé ce premier sillon historique de cette remarquable profession. C'est le vœu que nous aimerions formuler.

ANDRÉ CLAS

Université de Montréal, Montréal, Canada